

AMENAGEMENT DE L'ITINERAIRE
CYCLABLE ENTRE INGWILLER
ET LA RD181 A WIMMENAU

CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE
ET DE FINANCEMENT

ANNEXE 1

PLAN DE PRINCIPE DE L'AMENAGEMENT

Indice	Date	Modifications	Pièce :
0			
1			
2			
3			Echelle :
4			1/250ème

Dressé par le Chef du B.E.	Vérifié par le Chef du S.R. Saverne
C. BERNHARD	Y. SCHMITT

MAITRE D'OEUVRE : D.R.I.M.
SERVICE ROUTIER DE SAVERNE
1, Route de Maennolsheim - 67700 SAVERNE - Tél : 03.68.33.82.00

Extrémité Nord de l'itinéraire cyclable raccordée sur la RD181

Itinéraire cyclable réalisé dans l'emprise du chemin rural à réaménager

Passage de l'itinéraire cyclable au niveau de l'ancien passage à niveau

Itinéraire cyclable réalisé dans l'emprise du chemin rural à aménager

Franchissement de La Moder (bras Est) sur ouvrage d'art

Franchissement des zones humides et du Landgraben (bras Ouest) sur passerelles

Franchissement de la RD 919 en passage inférieur

Entre le délaissé et l'accès au stand de tir
Cheminement de l'itinéraire cyclable sur le tracé du sentier du Club Vosgien

Entre l'accès au stand de tir et l'extrémité du projet, cheminement de l'itinéraire cyclable en rive Sud du Domaine Public Routier Départemental

Extrémité Sud de l'itinéraire cyclable raccordée sur la rue de la Forêt

Traversée de la voie d'accès au stand de tir